



**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques**

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES	EXE10
AVENANT N° 1 – LOT 10 PIE BERWICK TRANCHE 2	

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS

Les Cordeliers – 1 Rue Aspirant Jan – 05100 BRIANÇON

Tél : 04.92.21.35.97 – Fax : 04.92.20.38.90 – courriel : accueil@ccbrianconnais.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SARL CIMELEC

28 Rue Bermond Gonnet – 05100 BRIANÇON - SIRET : 312 800 766 00015

Tél : 04.92.21.00.11 – Fax : 04.92.20.45.41

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Marché de travaux de construction du Pôle d'Innovation Economique de Berwick Tranche 2 – LOT 10 Electricité

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **21 mars 2014**

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **huit mois** ou jours.

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT¹ : **63 576,70 €**
- Montant TTC : **76 292,04 €**

D - Objet de l'avenant.

Justifications du présent avenant :

Afin de permettre une gestion différenciée et indépendante du chauffage dans les 4 ateliers, 4 alimentations électriques ont dû être ajoutées.

Par ailleurs, il n'était pas prévu de contrôle d'accès sécurisé de la porte de liaison entre l'hôtel et la pépinière. Par mesure de sécurité (pour éviter que cette porte ne reste ouverte la nuit par exemple), il a été convenu de la doter d'un digicode et d'une gâche électrique.

Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objectif de régulariser les modification notification de prix pour travaux supplémentaires établis conformément aux articles 14-1 et suivants du CCAG Travaux, en date du 2 mai 2014 et du 17 septembre 2014.

Il en résulte une plus-value de 1 573,80 € ht sur ce lot.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- **Montant HT : 1 573,80 €**
- **Montant TTC : 1 888,56 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : 2,47 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 65 150,50 €
- **Montant TTC : 78 180,60 €**

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : BRIANÇON, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Président

Alain FARDELLA

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

 En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

 En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

AR PREFECTURE

005-240500439-20141009-2014_102-DE
Regu le 16/10/2014